



# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Personnels Enseignants  
DU Premier Degré (DPEP)**

Affaire suivie par :  
Luiguy ARMAND  
Gestionnaire RH  
Tél : 0590 47 82 07  
Mél : ce.dpep@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare BP 480  
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le 19 octobre 2020

La rectrice de région académique  
Rectrice d'académie  
Chancelière des Universités  
Directrice Académique des Services de  
l'Éducation Nationale

A

Mesdames et Messieurs les personnels  
Enseignants du premier degré public

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
l'éducation nationale

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

## **Objet : Reclassement des professeurs des écoles stagiaires 2020-2021**

### **REFERENCES :**

- Décret 51-1423 du 05 décembre 1951 modifié fixant les modalités de reclassement
- Décret 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 (art 20) relatif au statut particulier de professeur des écoles

### **Pièces jointes :**

- Formulaire de demande de reclassement
- Accusé de réception de demande de reclassement
- Liste des pièces justificatives à fournir

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de reclassement des professeurs des écoles stagiaires pour l'année 2020-2021.

Le traitement du fonctionnaire est en effet déterminé par un échelon.

Le professeur des écoles peut prétendre à un reclassement d'échelon si, antérieurement à son admission au concours de recrutement il a effectué certains services dans la fonction publique en qualité de fonctionnaire ou d'agent non titulaire d'une des trois fonctions publiques ou d'un établissement public, ou des services dans le secteur privé s'il est lauréat du troisième concours.



## RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les services pris en compte ne concerneront pas l'ancienneté générale de service, exception faite des agents titulaires de la fonction publique, du service national ainsi que du service civique.

Afin d'étudier vos droits à reclassement, les professeurs stagiaires devront retourner le formulaire de demande de reclassement accompagné des pièces justificatives ainsi que l'accusé de réception avant le 30 novembre 2020.

Le reclassement est traité avec effet rétroactif.

POUR LE RECTEUR ET PAR DÉLÉGATION  
Le Chef de la Division  
des Personnels Enseignants du Premier Degré

*Martine PIERRE-MARIE*





# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ANNEXE 1

### **Demande de reclassement dans le corps de professeur des écoles**

A retourner aux coordonnées ci-contre par voie postale

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Circonscription \_\_\_\_\_

Concours :     Externe     Interne     3<sup>ème</sup> concours     voie de détachement

Corps et administration :

1- Je déclare être susceptible de bénéficier d'un reclassement, du fait de mes services antérieurs (remplir les tableaux ci-dessous)

<b>Services antérieurs dans la fonction publique</b>					
T/C1	Corps et catégorie	Lieu d'affectation	Quotité 2	Date de début	Date de fin

<b>Services antérieurs dans le privé (uniquement pour les lauréats du 3<sup>ème</sup> concours)</b>		
Entreprise-emploi	Date de début	Date de fin

En cas de services multiple, joindre une liste récapitulative, chronologique.

2- Je joins les **pièces justificatives indispensables** à l'examen de ma demande, listées en page 3 du présent document. Les états de services sont à demander à l'administration, l'établissement ou l'employeur d'origine.

J'ai bien noté qu'en l'absence de ces documents, ma demande ne pourra être étudiée.

Fait à

Le



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Signature obligatoire**

1 : Titulaire ou Contractuel

2 : Quotité de travail : 100% pour un temps complet

**ANNEXE 2**

**Accusé de réception**

A pré-remplir et joindre à la demande de  
reclassement

La DPEP accuse réception de la demande de reclassement de :

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Circonscription \_\_\_\_\_

Le dossier sera traité au cours de l'année 2020-2021.

Fait en Guadeloupe

Le

Visa de la DPEP



## RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **ANNEXE 3**

Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement

#### **Fonctionnaire catégorie A titulaire :**

Dernier arrêté de promotion indiquant l'indice nouveau majoré  
Arrêté de détachement  
Arrêté de changement d'échelon et le dernier bulletin de salaire.

#### **Fonctionnaire catégorie B et C titulaire :**

Dernier arrêté de promotion  
Etat de service (Attestation employeur) mentionnant la quotité de travail hebdomadaire et la date de prise de fonction et de fin de fonction  
A défaut le premier bulletin de salaire, le bulletin de salaire du mois de décembre et le dernier bulletin de salaire.

#### **Anciens surveillants d'externat et assistants d'éducation :**

Un état des services par le rectorat pour les surveillants ou par l'établissement d'exercice pour les assistants d'éducation, précisant qu'il s'agit des services à temps complets ou à temps partiel (avec la quotité mensuelle dans ce dernier cas).  
Les procès-verbaux d'installation, les arrêtés d'affectation ou les contrats ne sont pas des justificatifs recevables.

#### **Anciens maitres auxiliaires :**

Un état des services, précisant la catégorie, accompagnée de la copie du dernier arrêté de promotion le cas échéant et les copies de contrats.

#### **Anciens contractuels :**

Un état des services précisant la catégorie, la quotité de travail ainsi que l'indice de rémunération et les copies de contrats.

#### **Anciens Emploi Avenir Professeur et M1 alternant :**

Un état des services précisant la quotité de travail.

#### **Anciens emplois dans le privé (uniquement pour les lauréats du troisième concours) :**

Attestation d'emploi, d'activité bénévole fournie par l'employeur ou l'organisme.  
A défaut le premier bulletin de salaire, le bulletin de salaire du mois de décembre et le dernier bulletin de salaire.

**Service à l'étranger** (uniquement pour les services de professeurs, lecteurs ou assistants dans un établissement d'enseignement à l'étranger)  
Contrat de travail



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Attestation employeur remplie et signée (à télécharger sur le site <https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/validation-services>)

**Service national actif**

Etat signalétique des services indiquant la date de début et de la date de fin de ceux-ci.